



POURQUOI DOIS-JE SÉPARER LES EAUX USÉES ET LES EAUX PLUVIALES ?

La séparation des réseaux permet d'empêcher tout déversement d'eaux usées vers le milieu naturel et de limiter les volumes d'eaux claires parasites (eaux de pluie notamment) à traiter en station d'épuration.

Pourquoi séparer les réseaux ?

- > Éviter le déversement d'eaux usées vers le milieu naturel
- > Limiter les volumes d'eaux claires à traiter par la station
- > Améliorer l'efficacité de traitement de la station d'épuration et en limiter le coût d'exploitation.

Que dit la réglementation ?

- > Les eaux usées **doivent être entièrement raccordées** au réseau public d'assainissement
- > Les eaux pluviales **ne doivent être en aucun cas raccordées** au réseau d'eaux usées
- > L'étanchéité des raccords doit être correctement effectuée afin d'éviter l'infiltration d'eaux parasites.

Le rôle du syndicat :

Notre mission est de vérifier la conformité de votre raccordement vis-à-vis du règlement de service.

Des travaux, à la charge du propriétaire, peuvent s'avérer nécessaires lorsque la séparation des deux réseaux n'est pas réalisée.

Dans ce cas, **nous sommes là pour vous accompagner dans la réhabilitation** de votre système d'assainissement privé.

